

Monsieur le Directeur des Pêches Maritimes & de
l'Aquaculture
Tour Sequoia, Place Carpeaux
92055 La Défense - Cedex

Plouzané, le 2 avril 2021

N/ réf. : **DG 2021-0494**
Affaire suivie par Alain Biseau

V/réf. Saisine n° 20-15924 du 24 août 2020

Objet : **Analyse de l'activité de pêche dans le golfe de Gascogne et des données OBSMER sur les captures accidentelles de dauphin commun lors de l'hiver 2019-2020.**

PJ : 1 rapport

Monsieur le Directeur,

Les éléments demandés dans votre saisine d'août dernier ont été transmis de manière informelle à vos services :

- le 30/09/2020 : le rapport d'analyse des données SACROIS et Obsmer ainsi que deux fichiers Excel détaillant ma mise à jour de la typologie,
- le 6/10/2020, la présentation conjointe Ifremer-Pelagis sur l'estimation des risques de captures accidentelles de delphinidés dans le golfe de Gascogne, lors du groupe de travail sur les captures accidentelles.

Le rapport joint rassemble des éléments.

Nous avons constaté que les envois électroniques mentionnés supra n'ont pas été suivis, contrairement à notre usage, d'un envoi formel par courrier postal. Nous souhaitons donc aujourd'hui régulariser cette situation afin de clore la procédure usuelle de réponses formulées par Ifremer en regard des saisines que vous nous adressez.

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO9001 de l'Institut, nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne¹.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Vincent

